



Revue de presse hebdomadaire n°49

**Semaine :
du 07 Mars au 13 Mars 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption**

07/03/09

Administration : Le « foutoir » intégral !

« On a beau claironner à tous vents sur les changements supposés introduits par la réforme de l'administration publique au Maroc, mais les faits sont têtus et ne résistent pas une seconde au vécu de l'enfer au quotidien des usagers. Et le plus mauvais des exemples est donné par les arrondissements urbains où les citoyens sont transformés en base-ball envoyés ».

La Gazette

Guerre contre la drogue et corruption

A chaque fois qu'un grand réseau tombe dans les filets des enquêteurs, des fonctionnaires sont impliqués. Parce que le trafic à grande échelle nécessite des complicités, il se trouve toujours des sécuritaires, des douaniers, cédant à la tentation et devenant partie prenante de ce trafic. Les trafiquants ont des moyens de corruption colossaux, croire qu'il n'y a aucun responsable pour céder à la tentation relève d'un angélisme navrant. D'autant plus que la corruption est un phénomène assez répandu et qu'il n'y a aucune raison pour que les sécuritaires en relation avec ce trafic soient des saints. Le danger c'est que cette corruption réussit à pervertir le système, à annihiler toute volonté politique réelle de lutte contre le trafic.

La Gazette

Arrestation d'un chauffeur de camion à Safi pour trafic de sable et tentative de corruption

Un chauffeur de camion a été arrêté la semaine dernière dans le quartier Laarissa à Safi pour trafic de sable. A la suite de son arrestation, le chauffeur a tenté de corrompre la police en proposant une somme de 2500 DH.

Al Ahdath Al Maghribiya

Des investisseurs réclament la transparence dans les marchés d'exploitation des cafés de la marina du Bouregreg

Des investisseurs et des observateurs dénoncent le manque de transparence dans la passation des marchés d'exploitation des cafés prévus dans le cadre du projet d'aménagement du Bouregreg. Ils réclament plus d'équité dans l'attribution de ces marchés et dénoncent l'absence d'appel d'offre pour leur passation.

Al Jarida

Enquête sur des marchés « suspects » à Kelâat Sraghna

Une délégation envoyée par le gouverneur de la région de Kelâat Sraghna s'est rendue, la semaine dernière, dans les services municipaux de la ville pour poursuivre l'enquête sur l'affaire du complexe socio-économique. La délégation, constituée du Pacha et des chefs des divisions des affaires internes, de l'urbanisme et des collectivités locales de la préfecture, a interrogé 3 ingénieurs et un technicien. Par ailleurs, elle envisage de demander une expertise sur les dépenses.

Assabahya

09/03/09

Des recrutements irréguliers et des indemnisations imaginaires au profit des proches d'El Feraa

Certaines personnes à la Mutuelle générale des administrations publiques ont critiqué la politique de recrutement et de fixation des salaires dont bénéficient certains fonctionnaires de cette administration. Elles donnent comme exemple le salaire de 3622,25 Dh perçu par la fille d'une responsable de la mutuelle, alors qu'elle percevait 1935,20 Dh seulement dans son poste antérieur au secrétariat général de la préfecture de My R'chid Sidi-Othmane à Casablanca. Cette fonctionnaire a également bénéficié d'autres primes et promotions illégales.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Une commission d'enquête dans des collectivités locales de la province de Taroudant

A la suite des plaintes de plusieurs militants associatifs de la région, dénonçant le non respect du cahier des charges des projets menés à Taroudant, une commission d'enquête relevant du ministère de l'intérieur a été dépêchée dans la province de Taroudant pour contrôler les projets relatifs à l'INDH dans plus de 74 collectivités locales.

Al Alam

Pour 'offense à magistrats' : six mois de prison ferme pour un blogueur

Le blogueur Hassan Barhoun a été condamné par le tribunal de première instance de Tétouan, à 6 mois de prison ferme et à une amende de 5000 Dh pour 'offense à magistrats'. Notons que la requête présentée par la défense affirmant que le prévenu était suivi depuis 2003 par des psychiatres et visant l'abandon du chef d'inculpation, a été rejeté par le juge.

L'Opinion

Meknès : un nouveau revers pour Aboubakr Belkora

De nouveaux rebondissements dans l'affaire de l'ex-maire pjdiste de la ville de Meknès s'affichent. Il s'agit du rejet des rapports moral et financier de l'exercice 2008 qui relève du mandat d'Aboubakr Belkora, par 25 membres du conseil de la ville.

Le Soir

Gestion de la chose locale à Casablanca : des réalisations imaginaires pour induire en erreur les électeurs

Première dans les annales de la gestion locale, à la veille des échéances communales, le président du conseil de l'arrondissement d'Al Fida à Casablanca a publié un livre de 29 pages dans lequel il relate, « dans une langue de bois », les réalisations de son arrondissement durant ce mandat qui arrive à son terme. Il s'agit d'une trentaine de projets dont certains ont été réalisés par l'assemblée préfectorale ou même dans des zones autres que celles qui relèvent de la compétence de cet arrondissement. Précisons que plusieurs réactions ont été enregistrées à la suite de la publication de ce livre, dont celle du président de l'assemblée préfectorale qui compte saisir les autorités locales, voire la justice, pour dénoncer cet état de choses.

Al Bayane

Taârji : le CDVM doit encore gagner en indépendance

Après sept ans et demi à la tête de l'autorité de régulation des marchés (CDVM), Dounia Taârji, a affirmé que le principal chantier à venir concerne l'approfondissement de l'indépendance du conseil ce qui requiert une rupture avec le ministère des Finances. D. Taârji a appelé également au renforcement du volet des sanctions.

L'Economiste

12/03/09

Corruption : un défi pour nous tous

Véritable gangrène sociale, la corruption est présente dans tous les secteurs de la vie. Elle touche aussi bien le secteur public que le secteur privé. Le clientélisme, le favoritisme et l'existence d'une économie de rente sont les principales manifestations de la propagation de la corruption au sein des différentes sphères de la vie.

Alousboue Assahafi

Certificats médicaux pour patients « fictifs » au prix de 20 Dhs

Selon certaines sources, un médecin de la ville de Boufekrane délivre des certificats médicaux « très généreusement » pour 20 dhs seulement, aux personnes qui désirent justifier leur absence à l'école ou au travail, et ce, sans même vérifier les noms des « patients ». Le médecin fixe la durée de l'incapacité dans les certificats qu'il délivre, en fonction du montant reçu de chaque « client ».

Akhbar Alyawm

13/03/09

La corruption « hallal » ou « haram »

La mise en place d'un dispositif institutionnel pour lutter contre la corruption est une sorte de reconnaissance de sa propagation. Toutefois, est-ce que ce dispositif sera destiné à combattre la petite ou la grande corruption ? Se demande le journal.

Al Michaâl

La lutte contre la corruption : un préalable à toute réforme

L'opinion publique a suivi récemment avec une grande attention des affaires de corruption dont celle relative aux constructions anarchiques ainsi que l'affaire de trafic de drogue dans la région de Nador. En analysant ces deux scandales, on s'aperçoit qu'il existe une relation directe entre les dérives constatées et l'usage de la corruption pour atteindre des objectifs illégaux. C'est pour cette raison que les associations de la société civile insistent sur le fait que la lutte contre la corruption est un préalable à la réussite de toutes les réformes engagées.

Al Mounaataf

Meknès : les comptes de Belkora rejetés

Les élus de la ville de Meknès ont rejeté les comptes de la mairie au titre de l'exercice 2008, c'est-à-dire au moment où le maire pjdiste de la ville, Aboubabkr Belkora était encore en poste, avant de se voir révoqué par le ministère de l'intérieur pour cause de conflit d'intérêts. Motif du rejet desdits comptes : des anomalies de présentation de certains postes de dépenses.

La vie éco

Communiqué de Transparency Maroc : Ouverture du Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption par Transparency Maroc

Transparency Maroc ouvre un Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption (CAJAC) dans le but d'assister et d'orienter les personnes témoins ou victimes de la corruption. Ce centre est mis en place, avec l'appui de Transparency International, selon un modèle qui a déjà fait ses preuves dans une vingtaine de pays à travers le monde, notamment en Amérique Latine et en Europe Orientale.

Le communiqué intégral relatif au lancement du CAJAC est disponible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=8888901&Itemid=88888992

La presse nationale a consacré des articles relatifs au lancement du CAJAC dont l'intégralité est disponible sur le lien :

http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=view&id=65&Itemid=88888971

10/03/09

Transparency : un numéro de téléphone contre la corruption

Les victimes de la corruption ont désormais un numéro de téléphone qu'ils peuvent appeler : 080 100 76 76. La mise en place de ce numéro économique s'est faite en même temps que le lancement du centre d'assistance juridique de l'association Transparency Maroc. Objectif : aider et orienter les citoyens victimes de corruption et lutter contre ce phénomène au Maroc.

Le Soir

11/03/09

Transparency Maroc met l'accent sur la gratuité et la confidentialité dans le traitement des plaintes

Transparency Maroc (TM), l'association marocaine de lutte contre la corruption, a mis en place un Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption (CAJAC) pour assister et orienter les personnes témoins ou victimes de la corruption. Le CAJAC ne va pas remplacer les plaignants devant les tribunaux ou dans leur recherche de la justice, mais en revanche, il va assurer le traitement de leurs requêtes afin de leur procurer, par l'assistance et le conseil juridiques, un appui pour réagir à tous les problèmes relatifs à la corruption.

Al Ahdath Al Maghribiya

Le premier centre pour la classification des administrations les plus corrompues

Transparency Maroc a mis en place un Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption (CAJAC). Selon M. Rachid Filali Meknassi, Secrétaire Général de TM, ce centre vise à renforcer la position et le comportement du citoyen qu'il soit victime ou témoin de la corruption. Le secrétaire général a précisé qu'une équipe de professionnels et un numéro économique sont mis à la disposition des citoyens. Il a ajouté que ce centre dispose d'une base de données qui va permettre ensuite de classer les administrations les plus corrompues.

Al Massae

12/03/09

Transparency Maroc met en place un centre de soutien aux témoins et victimes de la corruption

Un Centre d'Assistance et de Conseil Juridiques (CAJAC) pour le soutien des victimes et des témoins de la corruption vient d'être mis en place par Transparency Maroc (TM). Le Centre sera animé par une équipe professionnelle constituée de juristes bénévoles qui apporteront une assistance et une aide juridiques aux plaignants et les orienteront vers les voies de recours et les services concernés.

Al Michaâl

Lutte contre la corruption : la population interpellée

Transparency Maroc est déterminé à poursuivre sa lutte contre la corruption. La tâche n'est pas facile, d'autant plus que cette pratique est profondément ancrée dans notre société. Pour plus d'efficacité, l'ONG veut impliquer le citoyen dans sa lutte. La directrice du Centre d'Assistance et de Conseil Juridiques (CAJAC), Mme Halima Ben Souda, a signalé que la lutte contre la corruption ne pourra pas réussir sans la participation du citoyen ordinaire. Aucune loi n'a été adoptée par le Maroc pour protéger les dénonciateurs de corruption, regrette la responsable du CAJAC. « Le CAJAC ne pourra pas se substituer aux victimes de corruption dans leur quête de justice ou devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits. Notre mission est d'accueillir les personnes victimes ou témoins de corruption, d'examiner leurs doléances et de leur apporter une assistance sous forme de conseils juridiques pour faire aboutir leurs plaintes », note Halima Ben Souda.

Le Soir

Comment s'adresser au CAJAC

Selon un communiqué de Transparency Maroc, le Centre d'Assistance et de Conseil Juridiques (CAJAC) accueille les doléances durant toute la semaine, du lundi au vendredi à son bureau de Rabat. Les plaignants peuvent également adresser leurs doléances par fax ou encore par courrier électronique. Le centre a également mis un numéro de téléphone économique à la disposition des victimes et des témoins de délits de corruption. Les doléances seront ensuite examinées par l'équipe de juristes professionnels qui assureront le suivi.

Le Soir

13/03/09

Ce qui manque au citoyen pour lutter contre la corruption est l'information juridique

Dans une interview accordé à « Al Michaâl », le secrétaire général de Transparency Maroc, Rachid Filali Mknassi, a signalé que TM a mis en place un Centre d'Assistance et de Conseil Juridiques (CAJAC) selon un modèle qui a déjà fait ses preuves dans plus de 50 pays à travers le monde, notamment en Amérique et en Europe de l'est. Le CAJAC vise à fournir aux citoyens une assistance et un conseil juridique pour la bonne fin des procédures dans lesquelles les citoyens pensent être l'objet de sollicitation de corruption, ajoute le secrétaire général. Ce qui manque au citoyen pour lutter contre la corruption est l'information juridique et la manière de l'atteindre ainsi que l'ignorance de leurs droits, affirme Rachid Filali Mknassi.

Al Michaâl